

Une étude sonde le désir de mort chez les patients âgés hospitalisés en soins aigus

Un patient âgé sur douze hospitalisés en soins aigus présente un désir de mort, selon une étude réalisée au CHUV. Ce résultat souligne l'importance de ne pas éluder la question de la mort en début de séjour hospitalier, dans le but d'optimiser le projet de soins, au plus proche des souhaits du patient.

Jusqu'ici, le désir de mort chez des patients âgés avait principalement été étudié dans le cadre des soins palliatifs et plus récemment chez des résidents d'EMS. Dirigée par le Dr Marc-Antoine Bornet et financée par la Fondation Leenaards, l'étude réalisée au CHUV a cherché à évaluer les souhaits des patients âgés hospitalisés en soins aigus, pour des pathologies chroniques et multiples, au Service de médecine interne.

Un total de 232 personnes de plus de 65 ans ont été interrogées entre mai 2018 et avril 2019. Outre la volonté de mourir, plusieurs caractéristiques sociales, psychologiques, spirituelles et cliniques ont été évaluées sur la base de questionnaires standardisés.

L'étude publiée dans la revue [BMC Geriatrics](#) démontre qu'un patient âgé sur douze (8,6%) présente un désir de mort. Il s'agit le plus souvent d'un désir passif qui s'exprime par la volonté de mourir des suites de sa maladie, mais sans intervention extérieure. De manière générale, le désir de mort augmente avec l'âge. Il diminue toutefois si le patient estime qu'il a une bonne qualité de vie.

Ce résultat montre l'importance de ne pas éluder la question de la mort en début de séjour hospitalier, afin d'adapter le projet de soins à la volonté et aux besoins du patient. Plus globalement, cette recherche doit encourager les professionnels de la santé à réfléchir aux moyens favorisant la qualité de vie des personnes âgées dans le but de prévenir le développement d'une souffrance conduisant à un désir de mort.

Renseignements

Dr Marc-Antoine Bornet, médecin assistant au Service de médecine interne
079 556 06 79 | marc-antoine.bornet@chuv.ch